

Conformément à l'article 87 de la Nouvelle Loi Communale, vous êtes invité(e) à assister à la réunion du Conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Conseil, le jeudi 22 février 2024, à 20:00.

Overeenkomstig artikel 87 van de Nieuwe Gemeentewet, wordt u uitgenodigd om de vergadering van de Gemeenteraad bij te wonen die zal plaatsvinden op het Stadhuis in de Raadzaal op donderdag 22 februari 2024, om 20:00.

Saint-Gilles, le 14 février 2024  
Sint-Gillis, 14 februari 2024

Le Secrétaire communal,  
De Gemeentesecretaris,

Laurent PAMPFER

Par ordonnance  
In opdracht

La Conseillère-Présidente,  
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Lesia RADELICKI

**CONSEIL DU 22 FÉVRIER 2024**  
**GEMEENTERAAD VAN 22 FEBRUARI 2024**

ORDRE DU JOUR  
AGENDA

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

## **AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN**

### **Assemblées - Vergaderingen**

22.02.2024/A/0001 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 1er février 2024. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 1 februari 2024. Goedkeuring.

## **FINANCES - FINANCIËN**

**Tutelle financière sur les hôpitaux, le CPAS et les zones de police - Financieel toezicht op de ziekenhuizen, het OCMW en de politiezones**

22.02.2024/A/0002 CPAS - 113-20231207-A-0008 - Budget 2023 - modification N° 5

OCMW - 113-20231207-A-0008 - Begroting 2023 - wijziging nr.5

## **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING**

### **Espace public (voiries, espaces verts, propreté publique) - Openbare ruimtes (wegen, groene ruimtes, netheid)**

22.02.2024/A/0003 Espaces publics. Convention de collaboration relative aux aménagements « Avanti » situés en voirie communale dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Moris et de la rue Antoine Bréart à Saint-Gilles. Approbation.

Openbare Ruimte. Samenwerkingsovereenkomst betreffende de « Avanti » inrichtingen op de gemeentewegen in het kader van het project voor de heraanleg van de Morisstraat en de Antoine Bréartstraat in Sint-Gillis. Goedkeuring.

## **AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN**

### **Simplification administrative - Administratieve vereenvoudiging**

22.02.2024/A/0004 Finances. Prêt FRBRTC 2024 - projet WePulse, 1060 Saint Gilles. Financement : Montant de 981.626,74 EUR. Convention.

Financiën. Lening BGHGT 2024 - Project WePulse 1060 Sint-Gillis. Financiering : Bedrag van 981.626,74 EUR. Overeenkomst.

## **REVITALISATION URBAINE - STEDELIJKE REVITALISATIE**

### **Service revitalisation urbaine - Stedelijke revitalisatie dienst**

22.02.2024/A/0005 Revitalisation Urbaine - Contrat de quartier durable « Midi ». Axe socio-économique. Fiche 5.1 Cohésion Sociale / Renforcer les liens humains. Convention avec les ASBL « Le Petit Vélo Jaune », « Bras Dessus Bras Dessous » et « Arts & Publics ». Approbation.

Stedelijke herwaardering - Duurzaam wijkcontract 'Zuid'. Socio-economische beleidsoriëntering. Fiche 5.1 Sociale cohesie / Versterken van de menselijke banden. Overeenkomst met de vzw's 'Le Petit Vélo Jaune', 'Bras Dessus Bras Dessous' en 'Arts & Publics'. Goedkeuring.

## **PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED**

### **Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen**

22.02.2024/A/0006 Projet 2023/047. Ecoles communales Peter Pan et JJ Michel - Réalisation d'audits énergétiques. Marchés publics "in house" : contrats entre la Commune et l'intercommunale IGRETEC. Approbation.

Project 2023/047. Gemeentelijke scholen Peter Pan et JJ Michel - Uitvoering van energieaudits. "In house" overheidsopdrachten: contracten tussen de Gemeente en de intercommunale IGRETEC. Goedkeuring.

**QUESTIONS / VRAGEN :**

1. Question orale de Monsieur **Michel Libouton**, Conseiller communal, concernant le Marché du Parvis de Saint-Gilles ;

Mondelinge vraag van de Heer **Michel Libouton**, Gemeenteraadslid, betreffende de markt van het Sint-Gillisvoorplein:

2. Question orale de Madame **Celi Rodriguez**, Conseillère communale, concernant la sécurité publique en grand danger ;

Mondelinge vraag van de Mevrouw **Celi Rodriguez**, Gemeenteraadslid, betreffende de openbare veiligheid in groot gevaar;

3. Question orale de Madame **Celi Rodriguez**, Conseillère communale, concernant le suivi du plan de Mobilité

Mondelinge vraag van de Mevrouw **Celi Rodriguez**, Gemeenteraadslid, betreffende de opvolging van het Mobiliteitsplan

1. Question orale de Monsieur Michel Libouton, Conseiller communal, concernant le Marché du Parvis de Saint-Gilles

Monsieur l'Echevin vous connaissez mon intérêt pour le marché de Saint-Gilles au Parvis.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de vous interroger sur l'avenir de celui-ci.

Suite à l'étude que vous avez commandée pour étudier les pistes à envisager sur le redéploiement du marché du Parvis, je voulais vous demander comment vous avanciez dans ce dossier.

Je me permets donc de revenir vers vous pour voir quelle option vous aviez choisi pour la gestion future du marché et son implantation.

Quelle nouvelle vie compte-t-on donner à ce marché.

De même comptez-vous envisager des activités particulières pour la Rue du Fort vu l'intérêt exprimé par les commerçants de cette artère qui comme vous le savez m'est cher.

D'avance merci.

Michel Libouton

## **2. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant la sécurité publique en grand danger :**

**Monsieur le Bourgmestre,**

Les événements de ces derniers jours soulèvent une nouvelle fois la difficulté d'apporter une solution rapide au fléau du commerce de la drogue et à ses conséquences sur le plan social, de la santé et celui de la sécurité publique.

Nous avons, pour notre part, toujours soutenu l'action de nos services, qu'il s'agisse des policiers de la Zone ou du CPAS, qui assument leur rôle dans des conditions difficiles, qui ont souvent été la cible de certains et qui restent dépourvus des moyens adéquats.

Ces derniers jours, force est de constater que les réponses à apporter sont constantes:

- le manque de moyens et le renforcement indispensable et urgent des effectifs de la Zone
- le soutien de la police fédérale et son éventuelle réquisition qui relève notamment du pouvoir du Ministre-Président
- le renforcement de la magistrature et la condamnation des dealers interceptés
- un plan d'accompagnement des personnes cibles des organisations criminelles tels les mineurs non accompagnés, les victimes du sans-abrisme...

Nos policiers travaillent sans relâche. Pourtant, sur le terrain, la situation s'aggrave chaque jour comme en témoignent les événements récents avec tous les risques que cela comporte. Au lendemain des fusillades, le deal se poursuit et augmente, au mépris des policiers présents. De même que la lutte entre bandes rivales pour la gestion des territoires dont trois sont situés à Saint-Gilles et aux abords de la Porte de Hal et dont les conséquences collatérales des actes de violence pourraient être dramatiques.

Il en résulte que notre population comme nos commerçants n'en peuvent plus. Les multiples pétitions, reportages et échanges sur les réseaux en témoignent. Il y a un sentiment d'impuissance extrêmement dangereux.

On assiste à une véritable spirale de violence inacceptable et injuste et qui requiert un sursaut de la part des autorités.

Plus concrètement voici nos questions :

Quelles mesures urgentes allez-vous mettre en place concrètement pour arrêter cette spirale infernale et améliorer la sécurité dans nos quartiers ?

Le projet UNEUS, dont l'efficacité avait été démontrée en diminuant la délinquance de 28% entre 2012 et 2018, a été vivement critiqué par certains et la brigade a finalement été dissoute. Le modèle UNEUS, qui pouvait être réorganisé, ne serait-il pas utile aujourd'hui. Est-ce envisagé ?

En vous remerciant pour vos réponses.

### **3. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant le suivi du plan de Mobilité**

A l'issue des séances d'information dont la dernière s'est tenue fin novembre, il avait été indiqué qu'une fois l'analyse des remarques formulées terminée, des adaptations seraient proposées. Il a aussi été avancé que le nouveau plan devrait être mis en œuvre en partie encore cette année.

Nous sommes fin février et nous nous demandons quel est le calendrier pour les nouvelles mesures projetées ?

Sont-elles déjà définies ?

De quelle façon allez-vous impliquer les habitants et les commerçants dans vos nouvelles propositions ?

Dans le cas où ces mesures consistent en la mise en place de phases-tests qui devraient faire l'objet de mesures et d'évaluations avant leur implémentation définitive, pourriez-vous nous indiquer qui sera chargé de l'évaluation ? Sera-t-elle assurée sur base des avis des habitants et des acteurs économiques ? Allez-vous demander leur avis ? Comment allez-vous procéder concrètement ?

En vous remerciant pour vos réponses,

## Interpellation citoyenne pour le conseil communal du Jeudi 22 février

L'insécurité a beaucoup augmenté ces derniers mois. Surtout dans le bas de Saint-Gilles et autour de la porte de Hal, nous sommes confronté.e.s à des situations d'extrême précarité humaine, et d'usage de drogue dans l'espace public. Nous sommes aussi confronté.e.s au deal de drogue devant nos portes. Quotidiennement, les habitant.e.s subissent des agressions physiques et des vols. Par exemple, les commerçants et les détenteurs de voitures témoignent quotidiennement de dégâts de vitres, par exemple.

Ce phénomène a pris de l'ampleur, depuis le covid notamment, et encore suite aux dernières crises socio-économiques qui ont créé un terreau fertile tant d'un point de vue des consommateurs de drogue que celui des dealers de drogue. Notre Etat n'est pas à pas à la hauteur ni de la lutte contre la pauvreté, ni de la lutte contre le crime organisé.

Et c'était à prévoir : la guerre des trafiquants a fini par semer la mort et la terreur juste devant nos portes. Nos voisins ont peur et ne peuvent plus laisser sortir leurs enfants sans être inquiets. Ils sont en colère aussi et n'acceptent pas qu'il n'y ait ni solutions politiques concrètes ni horizons convaincants. Par ailleurs, à ce sujet, une réunion a été organisée à l'initiative du Bourgmestre dans le quartier du mardi 13 février pour informer les habitants de la situation. Lors de cette rencontre, le Bourgmestre et des agent-es de la zone sud de Police ont fait un état des lieux. A la sortie de la rencontre, bon nombre d'habitant.e.s sont ressorti.e.s frustré.e.s, avec le sentiment que la Commune était impuissante, et qu'il y avait peu de perspectives concrètes. Il y a trop de lasagne institutionnelle et pas assez de mesures concrètes ni de budgets.

Que fait notre commune pour répondre à notre attente légitime de sécurité ?

- Qu'est-ce qu'elle va faire pour garantir la sécurité dans l'immédiat ? C'est l'urgence.
- Prévoit-elle de demander le retour d'une vraie police de proximité et d'agents de quartier ? Quel dialogue entre police et population ?
- A-t-elle obtenu qu'il y ait un plan de lutte contre le narcotrafic à la hauteur du défi, avec des moyens suffisants ?
- Débloquera-t-elle plus de moyens pour réinsérer les personnes précaires qui tombent dans l'assuétude ?
- Comment soutient-elle davantage le monde associatif qui s'épuise à accompagner ces gens, à les soigner, à leur trouver un logement ?
- Que fera la Commune pour exercer une pression au niveau régional et fédéral avec ses relais politiques à ces niveaux de pouvoir pour allouer des budgets supplémentaires face à cette situation ? Car après tout, il s'agit d'une volonté politique.
- Quelles seront les initiatives prochaines pour informer et échanger avec les habitant.e.s de l'évolution des mesures mises en place ?

Bien conscient.e.s que la situation est complexe, les causes de ces graves problèmes sont néanmoins identifiables. Nous sommes convaincu.e.s qu'il existe donc aussi des solutions à court, moyen et long terme. Nous pensons également que cette situation est révélatrice d'une nouvelle crise résultant de politiques d'austérité menée depuis de nombreuses années et qu'il est temps de faire de tout autre choix de société.

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Nous habitants de la porte de Hal, hôtel des monnaies, Jaspar, Berckmans, linière, victoire et beaucoup d'autres rues du bas de Saint-Gilles n'avons cessé de vous interpeler et de relayer via la presse notre quotidien cauchemardesque et je pèse bien mes mots, sans que cela n'ai aucun impact. Nous nous présentons donc ici devant vous avec une pétition, signée par plus de 240 personnes, qui appuie les propos suivants :

Tous les jours, nous voyons, en présence de nos enfants des personnes en overdoses, des bagarres, des vitres de véhicules fracassées, des toxicomans en errance agglutinés à nos portes et dans le parc prenant de l'héroïne et du crack, et qui interpellent les riverains, intimident et agressent en cas de refus de donner de l'argent.

Il y'a des gens ivres morts dès les premières heures du jour sur ces nouveaux bancs qui longent de part et d'autres les trottoirs et qui obligent des femmes et des hommes à les contourner via les pistes cyclables ou à traverser.

Nous avons subi des cambriolages dans nos maisons et commerces et les témoignages des riverains et commerçants montrent que la souffrance est au maximum dans nos quartiers. Des déchets, canettes, seringues, cuillères et déjections que nous devons nettoyer nous même et que nous retrouvons aussi dans les bacs à sable et les plaines de jeux où nous ne pouvons plus laisser nos enfants jouer.

Des dealers aux abords du parc vendent de la drogue à des adolescents et à des pauvres personnes en addictions qui se retrouvent coincées ici, dans ce cercle vicieux qui consiste à voler ou mendier, acheter sa dose, consommer et ainsi de suite et à l'infini. Les dealers ne prenant pas les pièces, ils harcèlent aussi les commerçants pour échanger la monnaie contre des billets et parfois par l'usage de la force et de la peur.

Il y'a aussi ces "day-shop" dont le business modèle est basé sur la pauvreté et l'addiction de ces personnes qui trainent à leurs portes dès l'ouverture et qui sont une source de nuisances et de mal-être pour les habitants. Ces « commerces », si nous pouvons encore les appeler ainsi n'ont aucune valeur ajoutée pour nous et il ne serait pas étonnant de les voir bientôt vendre des seringues, du papier aluminium, des élastiques et des petites cuillères pour pallier à la demande croissante du quartier.

Nous ne sommes pas contre les pauvres et les démunis. Nous sommes pour l'aide octroyée aux personnes sans abris et atteintes d'addictions. Mais comment est t'il permis une telle concentration de ces associations dans un si petit périmètre au détriment de la sécurité et de la santé des riverains ?

Comment cette association DUNE peut s'imposer de manière sauvage, irresponsable et non concertée et de perdurer au vu de son incompétence à gérer le flux et les nuisances de ses utilisateurs, au détriment de tous ces familles qui respectent la vie en communauté, payent leurs taxes et participent au développement de leurs quartier et qui veulent élever leurs enfants dans un autre environnement que celui qu'on nous impose ici?

Un bar, un restaurant ou une boîte de nuit serait fermée par le Bourgmestre aussitôt ouverte, et des exemples sont là, si elle ne parvient pas à maîtriser les nuisances faites par ses clients.

Nous exigeons que cette ASBL soit, dans les plus brefs délais, délogée et installée dans un endroit sécurisé, éclairé et où l'intervention des forces de l'ordre ne soit pas gênée par une lasagne institutionnelle et bureaucratique due aux caractéristiques de ce quartier à cheval entre Saint-Gilles, le parc géré par Bruxelles environnement et la commune de 1000 Bruxelles.



Si vous vivez près de chez nous, vous notez sans aucun doute que le droit fondamental à la sécurité n'est plus. Nous demandons donc aux responsables politiques de faire leur travail qui est d'aller chercher des solutions en toquant eux mêmes aux portes de leurs supérieurs. Il faut se coordonner, s'organiser et prendre des initiatives comme nous le faisons, nous ici présents, devant vous aujourd'hui pour faire valoir nos droits. Nous leur demandons de répondre à la préoccupation majeure de tous les habitants de ces quartiers qui déplorent cette gestion catastrophique et la souffrance qui en découle.

**Question 1 :** Quels sont les actions concrètes que vous avez, en tant que BM, entrepris pour résoudre ce problèmes cités et quand de vrais résultats seront visibles?

**Question 2 :** Pour les raisons déjà citées, les riverains veulent que l'association DUNE quitte ce lieu. Quand comptez vous procéder à son relogement et avez vous déjà un endroit qui sera dédié, sécurisé et encadré et si oui, où se situe t'il?

**Question 3 :** Qu'attendez vous pour harceler quotidiennement ces dealers, les arrêter et confisquer leurs marchandises tous les jours si il le faut, même si ils sont relâchés le lendemain.

**Question 4 :** Quel est le plan et les actions entreprises par la majorité pour recruter le nombre colossal de policiers qui manquent pour assurer nos droits ?

**Question 5 :** Envisagez vous de réviser les licences octroyées à ces magasins et envisageriez vous de limiter leurs nombres pour le bien-être de vos habitants et la santé publique en générale ?

**Question 6 :** Pourquoi les cameras distribuées dans le quartier ne sont pas utilisées et ne servent pas les citoyens ?

Je tiens à souligner que cette démarche est citoyenne et n'est poussée ni soutenue par aucun parti politique ni organisme. Un simple citoyen et habitant du quartier qui s'organise avec ses voisins et compères pour que les responsables nous garantissent notre droit fondamental de vivre en sécurité dans cet Etat de droit qui est notre Belgique bien aimée.

Merci

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Excusés

Séance du 20.02.24

---

**#Objet : Objet ne figurant pas à l'Ordre du jour. Déclaration de l'urgence (article 97 § 1er de la NLC) : Projet 2024/001 - Cellule digitalisation. Achat d'urgence scanners. Application de l'article 249 § 1, alinéa 2 de la nouvelle loi communale. Engagement d'un montant de 7.091,72 EUR. Articles : 1390/742-53/ - /75 (dépenses) et 060/995-51 (recettes). #**

---

Séance publique

**Simplification administrative**

0 votants :.

Le Secrétaire communal,

L'Échevin(e) délégué(e),

Laurent PAMPFER

Willem STEVENS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Excusés

Séance du 20.02.24

---

**#Objet : Projet 2024/001 - Cellule digitalisation. Achat d'urgence scanners. Application de l'article 249 § 1, alinéa 2 de la nouvelle loi communale. Engagement d'un montant de 7.091,72 EUR. Articles : 1390/742-53/ - /75 (dépenses) et 060/995-51 (recettes). #**

---

Séance publique

### Simplification administrative

Le Conseil,

Vu les articles 2 & 3 de la loi du 29.07.1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs.

(Les actes administratifs doivent faire l'objet d'une motivation consistant en l'indication des considérations de droit et de fait servant de fondement à la décision) ;

Vu la nouvelle loi communale, en particulier l'article 249, §1, alinéa 2, de la NLC.

(Le conseil communal délibère s'il admet ou non la dépense réclamée par des circonstances impérieuses et imprévisibles et où le moindre retard aurait occasionné un préjudice évident, dépense ayant été pourvue par le collègue sous sa responsabilité) ;

Vu l'article 7 de l'ordonnance du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale du 14.05.1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles Capitale, et ses modifications ultérieures.

(Les communes transmettent au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale la liste de tous les actes du conseil communal autre que ceux visés par l'article 6 de ladite ordonnance, et ce dans les 20 jours où ils ont été pris, en vue de l'exercice de la tutelle générale de suspension ou d'annulation).

Vu en annexe la délibération du collège 82897 du 18 janvier 2024 ci annexée;

Considérant qu'en application de l'article 249, §1, alinéa 2, précité, le Collège des Bourgmestre et Echevins a délibéré le 18 janvier 2024 pour décider de pourvoir, sous sa responsabilité, à la dépense de 7.091,72€ TVAC à l'article 1390/742-53/-/75 ;

Considérant qu'il est proposé de prendre acte de ladite délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins précitée ;

Considérant qu'il est proposé d'admettre ladite dépense du fait que les conditions d'application de l'article 249, §1, alinéa 2, précité sont rencontrées ;

Considérant qu'il est proposé, lors du budget initial, d'une part, l'inscription d'un crédit de 7.091,72 € à l'article en dépense 1390/742-53, sous un nouveau projet n° 2024/001 et, d'autre part, l'inscription d'un crédit de même montant à l'article en recette 060/995-51/-/42 (avec comme mode de financement, un

Overwegende dat voorgesteld wordt bij de oorspronkelijke begroting enerzijds een krediet van € 7.091,72 op het uitgavenartikel 1390/742-53, onder een nieuw investeringsproject nr. 2024/001 in te schrijven en anderzijds een krediet met hetzelfde bedrag op het ontvangstartikel 060/995-51/-/42 (met als financieringswijze de opname op buitengewone reservefonds) van de buitengewone dienst van het begrotingsjaar 2024, onder dit nieuwe investeringsproject nr. 2024/001 in te schrijven ;

BESLIST :

- Kennis te nemen van het besluit van het college van burgemeester en schepenen van 18 januari 2024 (82897), dat als bijlage is toegevoegd;
- De uitgave ten bedrage van € 7.091,72 btw incl. die hierop betrekking hebben en die bij deze gelegenheid door het College onder zijn verantwoordelijkheid zijn verricht, toe te laten, aangezien de toepassingsvoorwaarden van het hierboven vermelde artikel 249, §1, tweede alinea, vervuld zijn;
- de inschrijving van enerzijds een krediet van 7.091,72 € op artikel 1390/742-53/-/75 als uitgave van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2024 en anderzijds een krediet van hetzelfde bedrag op het ontvangstenartikel 060/995-51/-/42 (met als financieringswijze een afname op het buitengewone reservefonds) van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2024, onder dit nieuwe investeringsproject nr. 2024/001, te voorzien;

0 stemmers .:

*1 bijlage*  
*82897 scan.pdf*

De Gemeentesecretaris,

De Afgevaardigde Schepen,

Laurent PAMPFER

Willem STEVENS

Uittreksel uit het register der beraadslagingen van de Gemeenteraad

Aanwezig

Verontschuldigd

Zitting van 20.02.24

---

**#Onderwerp : Voorwerp dat niet op de agenda staat. Verklaring van dringendheid. (artikel 97 § 1 van het NGW) : Project 2024/001 - Cel Digitalisering. Dringende aankoop van scanners. Toepassing van artikel 249 § 1, lid 2 van de nieuwe gemeentewet. Vastlegging van 7.091,72 euro. Artikelen: 1390/742-53/ - /75 (uitgaven) en 060/995-51 (ontvangsten). #**

---

Openbare zitting

**Administratieve vereenvoudiging**

0 stemmers .:

De Gemeentesecretaris,

De Afgevaardigde Schepen,

Laurent PAMPFER

Willem STEVENS

Uittreksel uit het register der beraadslagingen van de Gemeenteraad

Aanwezig

Verontschuldigd

**Zitting van 20.02.24**

---

**#Onderwerp : Project 2024/001 - Cel Digitalisering. Dringende aankoop van scanners. Toepassing van artikel 249 § 1, lid 2 van de nieuwe gemeentewet. Vastlegging van 7.091,72 euro. Artikelen: 1390/742-53/ - /75 (uitgaven) en 060/995-51 (ontvangsten). #**

---

Openbare zitting

**Administratieve vereenvoudiging**

De Raad,

Gelet op de artikelen 2 & 3 van de wet van 29.07.1991 betreffende de formele motivering van administratieve handelingen;

(Bestuurshandelingen moeten het voorwerp uitmaken van een motivering die bestaat uit de vermelding van de juridische en feitelijke overwegingen die als basis dienen voor de beslissing);

Gelet op de nieuwe gemeentewet, in het bijzonder artikel 249, §1, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet;

(De gemeenteraad beraadslaagt over het al dan niet aanvaarden van de uitgave die wordt gevorderd door dwingende en onvoorzienbare omstandigheden en wanneer de minste vertraging een duidelijk nadeel zou hebben veroorzaakt, aangezien de uitgave door het college onder zijn verantwoordelijkheid werd gedaan);

Gelet op artikel 7 van de ordonnantie van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest van 14.05.1998 houdende de organisatie van het administratief toezicht op de gemeenten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, en de latere wijzigingen ervan;

(De gemeenten bezorgen de Brusselse Hoofdstedelijke Regering de lijst van alle andere akten van de gemeenteraad dan deze bedoeld in artikel 6 van voornoemde ordonnantie, binnen de 20 dagen na hun aanneming, met het oog op de uitoefening van het algemeen toezicht op de schorsing of vernietiging).

Gelet op de bijgevoegde beraadslaging 82897 van het college van 18 januari 2024;

Gelet op het feit dat het college van Bourgmestre en Echevins op 18 januari 2024 heeft beraadslaagd om overeenkomstig voormeld artikel 249, §1, tweede alinéa, te beslissen om onder zijn verantwoordelijkheid de uitgaven van 7.091,72€ btw incl. in artikel 1390/742-53/-/75 te voorzien;

Overwegende dat wordt voorgesteld kennis te nemen van bovenvermelde beraadslaging van het college van burgemeester en schepenen;

Overwegende dat wordt voorgesteld deze uitgaven toe te laten omdat de toepassingsvoorwaarden van voormeld artikel 249, §1, tweede alinea, vervuld zijn;

prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire) du service extraordinaire de l'exercice 2024, sous ce nouveau projet d'investissement n°2024/001 ;

DÉCIDE :

- De prendre acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 janvier 2024 (82897) précitée, ci-annexée ;
- D'admettre la dépense de 7.091,72 € y afférente et pourvue à cette occasion par le Collège sous sa responsabilité, du fait que les conditions d'application de l'article 249, §1, alinéa 2 précité sont rencontrées ;
- De prévoir l'inscription d'une part d'un crédit de 7.091,72€ à l'article 1390/742-53/-/75 en dépense du service extraordinaire de l'exercice 2024 et d'autre part d'un crédit de même montant à l'article en recette 060/995-51/-/42 (avec comme mode de financement, un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire) du service extraordinaire de l'exercice 2024, sous ce nouveau projet d'investissement n°2024/001

0 votants :.

*1 annexe*  
*82897 scan.pdf*

Le Secrétaire communal,

L'Échevin(e) délégué(e),

Laurent PAMPFER

Willem STEVENS